Stuel Verdrell
EL&VEN
www.eleven-audit.com

Commissariat aux Comptes
Expertise Comptable
Audit & Conseil

743, Avenue de la Pompignane
34000 MONTPELLIER

contact@eleven-audit.com
09 82 44 11 35

SOFIVI

658, RUE MAURICE SCHUMANN – 30900 NIMES
819 903 089 – RCS DE NIMES

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

ELEVEN AUDIT
S.A.R.L. au capital de 6.000 €
R.C.S. Montpellier 817 802 648
TVA Intracommunautaire – FR51817802648

Société inscrite auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Montpellier – Nîmes
Société inscrite auprès de l'Ordre Des Experts comptables d'Occitanie

www.eleven-audit.com
Commissariat aux Comptes
Expertise Comptable
Audit & Conseil

ELEVEN AUDIT
743, Avenue de la Pompignane
34000 MONTPELLIER
contact@eleven-audit.com
09.82.44.11.35

SOFIVI

Société Civile

Au capital de 1.632.400 euros

175, rue Fernand de Magellan – 34470 PEROLS

819 903 089 - RCS MONTPELLIER

Rapport du Commissaire à la transformation sur la transformation de la société SOFIVI, société civile, en société par actions simplifiée

ELEVEN
www.eleven-audit.com
Commissariat aux Comptes
Expertise Comptable
Audit & Conseil

ELEVEN AUDIT
743, Avenue de la Pompignane
34000 MONTPELLIER
contact@eleven-audit.com
09.82.44.11.35

Rapport du Commissaire à la transformation sur la transformation de la société SOFIVI, société civile, en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité de Commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 11 avril 2026, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au égal au montant du capital.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

MONTPELLIER, le 22 avril 2026

ELEVEN AUDIT
Commissaire à la transformation

COMMISSAIRE AUX COMPTES
743 Av de la Pompignane
34000 Montpellier
SARL
ELEVEN
AUDIT
www.eleven-audit.com
RCS Montpellier 817 802 648
EXPERT-COMPTABLE

Représenté par Thibaut SUREL